

Appui aux projets éoliens Saint-Paul-de-Montminy et Forêt Domaniale

Mémoire présenté au BAPE
Par Vincent Guimont, Industrie Guimont Inc.

Nous sommes une famille d'entrepreneurs établie dans la MRC de Montmagny, profondément enracinée dans notre région. À travers nos activités en immobilier et en foresterie, nous participons activement à la vitalité économique de notre milieu. C'est dans cet esprit que nous souhaitons exprimer notre appui sincère à deux projets éoliens majeurs actuellement à l'étude : le projet Saint-Paul-de-Montminy, porté par Kruger Énergie, et le projet Forêt Domaniale, promu par Énergie de France (EDF Renouvelables).

Nous sommes impliqués auprès de Kruger Énergie depuis 2015, soit dès les débuts du développement du projet Saint-Paul-de-Montminy. Plus récemment, nous avons été approchés par Énergie de France pour le projet Forêt Domaniale, avec lequel nous avons également choisi de collaborer. Dans les deux cas, nous avons trouvé des partenaires sérieux, à l'écoute et engagés envers le développement harmonieux et durable de notre territoire.

Ces projets ne représentent pas seulement des initiatives de production d'énergie renouvelable : ils sont des projets d'envergure pour notre région. Ils constituent une opportunité concrète de développement économique, de diversification des revenus municipaux, et de mise en valeur responsable de nos ressources naturelles – ici, le vent.

Les retombées économiques anticipées sont importantes : paiements annuels versés aux municipalités, redevances aux propriétaires de terrains, investissements dans les infrastructures locales, et dynamisation de l'emploi régional. Ce sont des revenus stables, garantis pour au moins les trente prochaines années. Ils représentent de l'oxygène économique, permettant d'améliorer les services aux citoyens tout en maintenant une saine gestion des finances publiques.

En tant qu'acteurs locaux, nous croyons fermement que cette prospérité partagée contribuera à faire rayonner notre territoire. Un milieu économiquement actif attire de nouvelles familles, renforce les services de proximité, diminue les coûts d'entretien des réseaux, et encourage une vie locale plus vivante, plus durable.

Nous pensons aussi à l'avenir de nos enfants. L'appui aux énergies renouvelables est un geste concret pour répondre aux défis climatiques, tout en assurant un avenir énergétique fiable et durable. Le Québec, confronté à une demande énergétique croissante, doit compter sur ses régions pour contribuer à cet effort collectif.

Notre expérience avec les deux promoteurs est très positive. Kruger Énergie a su établir une relation de confiance avec la communauté depuis près de dix ans. Leur équipe est respectueuse, expérimentée et soucieuse de l'intégration paysagère du projet. Ils ont multiplié les rencontres citoyennes et démontré une volonté réelle de collaborer avec les gens d'ici. De son côté, Énergie de France (EDF Renouvelables) a fait preuve de

professionnalisme et d'une approche ouverte dès les premiers contacts. Leur rigueur et leur transparence contribuent à créer un climat favorable à la réalisation du projet Forêt Domaniale.

Nous apprécions aussi que ces projets fassent appel aux entrepreneurs locaux et misent sur des partenariats solides, comme en témoigne l'implication de l'Alliance de l'Énergie de l'Est. Cette structure collaborative assure un haut niveau de responsabilité, d'équité dans le partage des bénéfices, et de transparence envers les communautés concernées.

En conclusion, nous sommes fiers de soutenir ces deux projets d'envergure, portés par des promoteurs sérieux, qui contribuent à la vitalité de notre région. Nous croyons fermement qu'il est temps que les régions comme la nôtre se donnent les moyens de rayonner davantage. Nous espérons que ces projets deviendront une source de stabilité, de fierté et de croissance pour notre région pour les trente prochaines années... et au-delà.

Cordialement,

Vincent Guimont

2025-07-02